



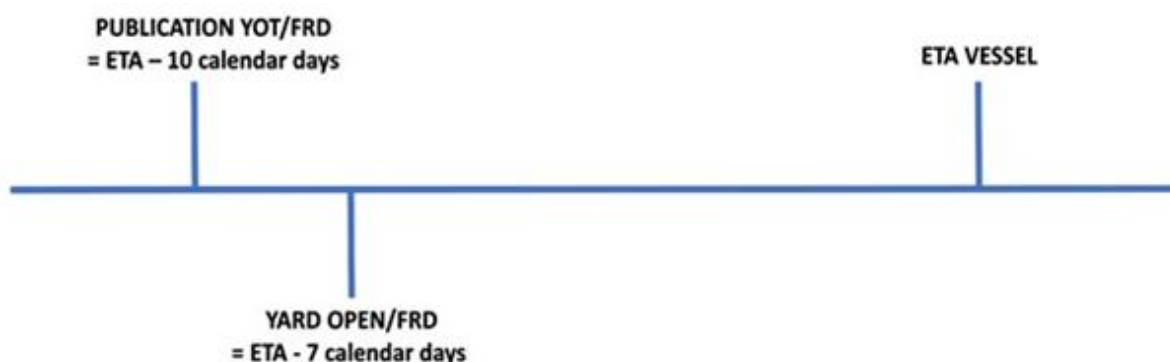
INSTAURATION DES HORAIRES DE MISE A QUAI TERMINAL MPET, ANVERS

Paris, le 27/7/2021

Cher(e) Client(e),

Malgré les différentes mesures déjà prises, le taux d'occupation et les temps de stationnement à quai sur le terminal MPET se maintiennent à un niveau critique. Afin d'éviter tout arrêt des opérations et de maintenir un service fiable et efficace, MPET a décidé de mettre en place, en étroite collaboration avec MSC et d'autres compagnies maritimes, un plan d'horaires d'ouverture du terminal pour tous les conteneurs livrés aux quais Q1718 et Q1742. Cette mesure est déjà en vigueur sur d'autres terminaux à Anvers depuis plusieurs mois.

Dans cette nouvelle configuration, les conteneurs à l'export seront admis à compter du 7ème jour calendaire avant l'arrivée du navire. L'ETA* et la FRD** par navire pourront être consultées directement sur le [site de MPET](#), actualisé quotidiennement à 16h00.



Cette mesure sera applicable pour toutes les expéditions livrées au terminal MPET, qui seront pilotées sur les mêmes plateformes que d'habitude (TAMS et BTS).

Cette nouvelle règle entrera en vigueur pour tous les navires en ETA* à partir du **mercredi 04 août 2021** et sera applicable jusqu'à nouvel ordre. MSC et MPET étant engagés à fournir le plus

haut niveau de service, nous travaillons continuellement à réduire le temps de stationnement à quai des conteneurs afin de maintenir le flux opérationnel. Cette mesure se veut temporaire et sera réévaluée régulièrement.

MPET vous accompagne dans la mise en place de cette nouvelle mesure, vous pouvez les contacter :



Par courriel, pour toute question relative au principe des horaires d'ouverture du terminal

yard.opening.time@mpet.be



Par téléphone, pour toute question relative à votre booking :

[+32 3 220 71 33](tel:+3232207133)

Enfin, voici quelques conseils utiles pour vous accompagner :

- La FRD** sera publiée 10 jours calendaires avant l'ETA* confirmée du navire.
- La FRD** est actuellement fixée à 7 jours calendaires avant l'ETA confirmée du navire.
- La FRD** publiée sur [le site de MPET](#) prévaut sur tout autre document.
- Des codes TAR*** peuvent être créés, mais obtiendront un statut NOK (non valide) jusqu'à ce que le terminal soit ouvert pour le navire prévu.
- En cas de modification de la FRD** vous serez informé par MSC

Et des réponses aux questions les plus fréquentes sur le programme d'horaires d'ouverture

[FAQ \(lien msc.com\)](#)

*ETA : Estimated time of arrival (Date Estimée d'Arrivée)

**FRD : First Receiving Date (première date de réception)

***TAR : Truck Appointment Reference (référence de RDV transporteur) - chaque camion doit se pré-enregistrer pour obtenir un RDV sur terminal MPET.

ABONNEZ-VOUS ET PARAMETREZ VOS PREFERENCES POUR RECEVOIR NOS
ACTUALITES